

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 17 février 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10 et 11 février 2015

2015 V 28 Vœu relatif aux horaires d'ouverture du square de l'ancienne école Polytechnique.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant que le jardin de l'ancienne école Polytechnique est ouvert au public uniquement pendant le week-end ;

Considérant que jusqu'au début des années 2000, le jardin de l'ancienne école Polytechnique était ouvert et accessible depuis le square Paul Langevin tous les jours de la semaine aux horaires habituels d'ouverture des squares ;

Considérant que depuis 2001 le Ministère de la Recherche avait souhaité mettre fin à cette ouverture du jardin au public en semaine en invoquant des raisons de sécurité ;

Considérant que de nombreux riverains ont sollicité la mairie du 5^{ème} arrondissement afin de permettre une ouverture en semaine de ce jardin comme c'était le cas auparavant, afin de pouvoir bénéficier de ce bel espace vert entretenu par la Ville et faciliter les déplacements dans ce quartier ;

Sur la proposition de M^{me} Florence BERTHOUT et des élus du groupe UMP,

Emet le vœu que :

La Mairie de Paris :

- facilite les échanges avec le Ministère de la Recherche pour permettre un élargissement des jours d'ouverture du jardin au public,
- organise pour se faire au plus vite une réunion avec la Maire du 5^{ème} arrondissement, l'Adjointe à la Maire de Paris en charge des Espaces Verts, les représentants du Ministère de la Recherche, afin d'étudier les modalités juridiques et pratiques d'une telle ouverture.